

Le prophète dans le Nouveau Testament

Prod'hom F.

ME 1907 page 137

Cher frère,

Je ne saurais où trouver dans le Nouveau Testament le *prophète* que désire et réclame le petit écrit (*) que vous m'avez envoyé: c'est-à-dire un homme qui a «reçu le don de parler solennellement et sans détour en mettant le mal à nu — qui éveillera la conscience qui sommeille depuis longtemps — qui appellera les choses par leur vrai nom — qui n'hésitera pas à *exposer à la lumière* cette corruption cachée qui aime les ténèbres».

(*) «La voix du prophète dans l'Assemblée».

Le titre de cet écrit montre bien que, dans la pensée de l'écrivain, il ne s'agit pas des prophètes de l'Ancien Testament, puisqu'il est question de l'Assemblée. Or, ce don de prophétie qui consisterait à mettre à nu et à saper le mal qui existe chez les chrétiens, m'est totalement inconnu.

Nous voyons, dans le Nouveau Testament, que les apôtres étaient en même temps «apôtres et prophètes». Ils ne pouvaient être l'un sans l'autre (Ephésiens 2: 20; 3: 5). A côté de ces dons, destinés à fonder l'Assemblée, il y avait des prophètes qui n'étaient pas apôtres (Ephésiens 4: 11; Actes 11: 27, 28; 13: 1; 21: 10, 11; 1 Corinthiens 14: 29). Ces prophètes, tout en édifiant, exhortant et consolant, pouvaient donner aussi des révélations nouvelles, tant que l'Écriture n'était pas complétée; mais, déjà du temps des apôtres, tous ceux qui exprimaient la pensée de Dieu pour l'édification, étaient appelés prophètes, ou du moins prophétisaient (1 Corinthiens 14).

Prophétiser, aujourd'hui, c'est faire valoir la Parole auprès des âmes en faisant ressortir de la révélation ce que ces âmes n'y auraient pas trouvé par elles-mêmes. Le prophète applique ainsi la Parole au cœur et à la conscience au moment opportun, en sorte que l'âme se trouve ainsi placée d'une manière particulière devant Dieu, ayant reçu comme une révélation de sa pensée qui lui est nouvelle.

L'effet de l'exercice du don de prophétie nous est indiqué en 1 Corinthiens 14: 3. C'est «l'édification, l'exhortation et la consolation».

Cette voix scripturaire du prophète dans l'Assemblée est, comme vous le voyez, bien différente de ce qu'on nous présente.

Un autre défaut de ce petit écrit, c'est que l'auteur semble croire que les docteurs, nécessaires pour le jour d'hier, doivent être remplacés aujourd'hui par la voix du prophète, et que l'on peut posséder la vérité par la lecture d'un simple traité, sans que la conscience

y soit engagée. De pareilles assertions, outre leur inexactitude, font tout au moins preuve d'un esprit peu disposé à profiter de ce que Dieu a mis à sa portée.